

## **Mobilisation pour le Financement des missions locales L'Ile de France aujourd'hui, tout le Territoire demain !**

Ce lundi 3 juin 2019, l'Association Régionale des Missions Locales d'Ile de France (ARML Ile de France) organise **un rassemblement de 11 heures à 15 heures** près du Ministère du Travail, pour dénoncer les difficultés financières dans lesquelles les missions locales se trouvent dès à présent.

Déjà le 23 novembre 2017, l'intersyndicale CFDT/CGT mobilisait les salariés des missions locales Hauts de France pour dénoncer les pressions insupportables et incertitudes budgétaires.

Depuis 2008, et l'application de la logique de performance issue de la LOLF qui se traduit dans les exigences des CPO (Conventions Pluriannuelles d'Objectifs), la situation budgétaire des missions locales n'a cessé de se fragiliser, avec, en parallèle, la détérioration des conditions de travail pour les salariés.

Avec la dernière instruction datée du 16 mai 2019 de la DGEFP relative à la performance des missions locales, la situation s'aggrave encore, notamment avec l'instauration d'un bonus/malus qui implique une mise en concurrence entre missions locales tout en réduisant leurs moyens de 10%, s'y ajoutent une incitation à marche forcée à la fusion, et une pression au « rapprochement » avec Pôle Emploi.

**UNE DÉLÉGATION DE L'INTERSYNDICALE CFDT/CGT SERA PRÉSENTE  
LORS DU RASSEMBLEMENT DU 3 JUIN 2019 DEVANT LE MINISTÈRE DU TRAVAIL.**

L'intersyndicale va s'impliquer à appeler et organiser une grande mobilisation nationale, courant octobre 2019, dans le cadre notamment, du débat parlementaire sur le Projet de Loi de Finances 2020 (PLF 2020).

**La mobilisation de l'ensemble du réseau s'impose  
Il en va de la survie de nos structures et du service public de l'insertion des jeunes.**

**Cette mobilisation se construira durant tout l'été !**

**LES MISSIONS LOCALES DOIVENT ÊTRE FINANCÉES À LA HAUTEUR DES ENJEUX ET DES BESOINS DE LA JEUNESSE.  
L'ÉTAT DOIT GARANTIR LEUR FINANCEMENT SANS PRESSION ET DE MANIÈRE TOTALE SANS LOGIQUE CONCURRENTIELLE.**

Paris le 29 Mai 2019